

Arrêté n°2024-42 portant nomination de Madame Tiphaine DE GÉSINCOURT à la fonction de directrice de la vie étudiante

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 6 ;
- Vu** le décret du 12 mars 2022 portant nomination de Monsieur Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 26.

ARRÊTE

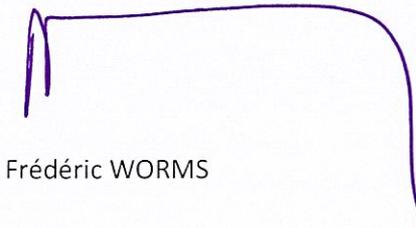
Article 1^{er} : Madame Tiphaine DE GÉSINCOURT est nommée directrice de la vie étudiante à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2022-221 portant nomination de Madame Dorothee BUTIGIEG dans les fonctions de directrice de la vie étudiante, à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure.

Fait à Paris, le 4 septembre 2024

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL



Frédéric WORMS